

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Castelnau d'Arbieu
32500 Castelnau d'Arbieu

Département du Gers

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal 19 février 2016

L'an deux mil seize, le 19 février à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie

PRESENTS : CANDELON Denis, CIAPA Emmanuel, DUREAU Christine, LAPORTERIE Chantal, MASSON Claude, POLES Daniel, RICAUD Paulette, SENAT Georges, SOLANA Claude, TARBOURIECH Olivier,

ABSENTS EXCUSES : CALVI Cristelle,

SECRETAIRE : Claude Masson

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 27 novembre 2015 ;
- préparation budgétaire 2016 ;
- projet plantations ;
- Questions diverses.

Approbation du compte rendu du 27 novembre 2015 :

Mme Chantal Laporterie fait plusieurs observations :

- Le compte rendu du conseil du 27.11.2015, ne mentionne pas qu'une minute de silence a été observée par le conseil municipal à la demande de M Georges Senat en mémoire de Mme Véronique Rouland.
- Mme Chantal Laporterie lit une lettre de la sous-préfecture concernant les travaux d'entretien de la voirie VC 115 réalisés en 2015. Ce courrier demande l'annulation de la délibération prise. M Le Maire s'étonne qu'un courrier adressé à la mairie soit en la possession de Mme Chantal Laporterie, et explique qu'il s'en est entretenu avec la sous-préfecture. C'est une affaire réglée, les éléments nécessaires d'explication ont été transmis. Mme Chantal Laporterie dit, qu'elle vérifiera. Mrs Denis Candelon et Emmanuel Ciapa, disent ne pas comprendre les remarques de Mme Laporterie dans la mesure où pour ces travaux nous avons bénéficié d'un prix attractif de la part de l'entreprise Malet qui souhaitait se rattraper des défauts concernant le chantier du village.

Préparation budgétaire 2016 :

M le Maire présente au conseil les chiffres de 2015, en dépenses et recettes, en investissement et fonctionnement.

Aucune remarque sur ces points

Projet plantations :

Présentation d'un devis d'achat d'arbres réalisé par M Carté.

Après débat, sur la nature des arbres et leur emplacement, les choix s'orientent vers 2 chênes verts sur la place du village et un ou deux Erables.

Questions diverses :

- Mme Chantal Laporterie, fait par du mail envoyé par Mme De Reinach a tous les conseillers municipaux.

M Le Maire précise que ce n'est pas la mairie qui a communiqué les adresses mails de l'ensemble des conseillers municipaux à Mme De Reinach.

M Le Maire explique que dans les éléments transmis, Mme De Reinach a oublié le courrier principal qui est celui envoyé par l'assurance de la commune la Maif à l'avocat de Mme De Reinach. Il lit ce document qui stipule qu'il appartient à Mme De Reinach de rapporter la preuve de lien de causalité entre ses dommages et le domaine public.

M Poles rappelle que nous avons accepté des travaux sous conditions, et qu'il ne tient qu'à Mme De Reinach de se conformer à ces conditions.

- M Le Maire fait part des mesures concernant les basses cours dans le cadre de la grippe aviaire. Les propriétaires de volailles doivent se signaler et remplir un document qui liste les volailles qu'ils détiennent. Afin de faciliter les démarches, le conseil municipal décide que les documents seront transmis aux propriétaires de basses cours connus. Les documents seront disponibles aussi sur le site internet. Ils sont à retourner en mairie avant le 25.04.2016.
- M Denis Candelon informe que suite à un contact avec la Communauté de Commune, les travaux d'Aurenque auront lieu en 2016, ainsi normalement que la rénovation de la VC 112
- M Le Maire remercie les personnes qui ont organisé ou participé aux manifestations réalisées notamment le Noel des enfants et les vœux. Plusieurs Castelnoises et Castelnois présents ont apprécié ces évènements
- Il est retenu la date du 19 mars 2016 qui sera l'occasion de retransmettre sur le grand écran le match France-Angleterre du tournoi des 6 nations. Tous les habitants de la commune y seront conviés.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 22 h 04.

Le Maire



Le Secrétaire

